



Comment faire appliquer une signification de jugement?

Par **Astaroth**, le **29/04/2009** à **13:51**

Bonjour,

Après jugement des prud'hommes, mon ancien employeur, non présent au jugement, est condamné à me payer tout ce qu'il me doit (licenciement abusif, solde de tout compte ect...).

Peu de temps après je reçois un courrier des prud'hommes comme quoi mon ancien employeur "n'habite plus à l'adresse indiquée" et que je dois contacter un huissier pour me faire payer. (encore des frais)

L'huissier m'envoie un courrier de signification de jugement comme quoi mon ex-employeur à revendu sa S.A.R.L et que même connaissant l'adresse personnelle de mon ex-employeur on ne peut pas lui demander de payer pour son "ancienne" S.A.R.L .

Ma question est :

Que dois-je faire maintenant pour me faire payer?

Là j'avoue je ne sais plus vers où me tourner.

Merci d'avance de vos réponses.